35 hectares dénaturés par des panneaux solaires de 4 m de haut en périphérie d'Andeville

Parlons de notre avenir, agissons ensemble !

L'Association **Collectif Andevillien (ACA)** s'est créée pour préserver notre cadre de vie et permettre à chacun d'être informé, de poser des questions et de faire entendre sa voix.

–10 à –20 %
SELON LES AGENCES LOCALES

Dévalorisation des propriétés et de la qualité de vie du fait de la défiguration de nos paysages en périphérie d'Andeville.

PÉTITION CITOYENNE

Protégeons notre environnement et notre cadre de vie !

Nous, soussigné(e)s, habitantes et habitants d'Andeville, demandons l'abandon du projet agrivoltaïque de 35 hectares en périphérie d'Andeville et le développement du photovoltaïque sur les espaces déjà artificialisés.

N°	Nom	Prénom	Adresse (commune)	Signature
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

LE CHOIX RESPONSABLE DE NOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Privilégier le photovoltaïque sur nos parkings, nos toitures et nos espaces existants, déjà artificialisés, au profit des Andevilliens et des structures communales.

Cette position mérite d'être soutenue MASSIVEMENT.

Faites signer autour de vous !

CHAQUE SIGNATURE COMPTE

Famille, proches, voisins : **faites circuler cette pétition** et photocopiez-la. **Le nombre de signatures est notre atout majeur** : il pèse autant qu'une mobilisation massive sur le terrain face à un projet non justifié.

Bénévolat : venez nous aider dans l'action !
Adhésion (dès 1 € minimum) : **collectif.andevillien@gmail.com**
Bulletin d'adhésion sur : **www.collectifandevillien.fr**

PÉTITION À RETOURNER

Par courriel (photo ou scan) à collectif.andevillien@gmail.com
Ou par courrier ou dépôt en mairie :
ACA – Mairie d'Andeville, 2 place de la République, 60570 Andeville

« Oui à la transition énergétique, mais pas au détriment des Andevilliennes et Andevilliens. »
Pour plus d'informations : **www.collectifandevillien.fr**

Les informations recueillies servent uniquement à cette pétition et ne sont transmises à aucun tiers.

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par :